

Simple "piste de travail" ou décision déjà arbitrée ? Une augmentation de 25% du forfait hospitalier (actuellement de 16 euros) et d'une nouvelle mesure de déremboursement sont bien envisagées. Le gouvernement qui prépare le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2010, présenté en octobre au Parlement, envisage d'augmenter de 16 à 20 euros le forfait hospitalier.

Le Journal du Dimanche annonce que *le gouvernement envisagerait d'inscrire une augmentation du forfait hospitalier de 4€, soit une augmentation de 25%, dans le PLFSS 2010.*

Les frais dits « d'hôtellerie » à la charge des malades deviennent exorbitants, pouvant atteindre les tarifs de l'hôtellerie de tourisme. On néglige ainsi le fait que les patients ne se font pas hospitaliser pour le plaisir, mais qu'au contraire l'hospitalisation s'impose toujours à eux.

Cela confirme une fois de plus qu'une fois les franchises mises en place leur augmentation devient pour les gouvernements successifs la solution de facilité, au lieu de rechercher des moyens équitables pour accroître les recettes.

Opposée à l'instauration du forfait hospitalier et à toutes les franchises médicales qui l'ont suivie, la Cgt demande la suppression de toutes ces taxations supplémentaires en direction des malades.

Autre hypothèse avancée par le Journal du Dimanche, la baisse de remboursement des médicaments à "prescription médicale facultative", c'est-à-dire disponibles sans ordonnance mais qui peuvent être partiellement remboursés s'ils sont prescrits par un médecin (*paracétamol, aspirine notamment*). *Ils ne seraient plus remboursés qu'à 15% au lieu de 35% actuellement.*

**La Cgt s'oppose fermement à ces nouvelles ponctions qui pèsent une fois de trop sur les assurés sociaux et en particulier sur les plus vulnérables d'entre eux, les malades. Il est urgent de remettre en place un système de prise en charge équitable et transparent qui permettent un accès aux soins pour tous.**

Au regard de la situation économique et sociale de notre pays, alors que le chômage explose tandis que les banques annoncent leur intention de renouer avec les pratiques des « bonus » et que les entreprises du CAC 40 annoncent es résultats semestriels certes en forte baisse mais dépassant tout de même globalement plus de 20 Mds € au premier semestre 2009, ces injustices deviennent intolérables.

Face à la gravité de la situation des comptes de la sécurité sociale, il serait irresponsable de la part du gouvernement d'évacuer une fois de plus le débat sur son financement, qui permettrait de couvrir les besoins sanitaires et sociaux. Les pistes envisagées risquent de provoquer un nouveau recul de la couverture sociale.

**Depuis des années, la Cgt fait des propositions réalistes et réalisables de financement de la sécurité sociale pour retrouver le chemin de la solidarité, de la protection sociale pour tous. Il est urgent que celles-ci soient enfin sérieusement examinées.**

**Public:** [Protection sociale Complémentaire](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

